



VOLUNTARY INFORMATION SHEET ON SAFETY DATA

Important preliminary information:

According to the Hazard Communication Standard of the Occupational Safety and Health Administration, Requirement [29CFR1910.1200(b)(6)(v)] and Canadian WHMIS, MSDSs are required for all hazardous chemicals; however, these standards specify that the regulation does not apply to “**articles**”.

“Articles” by definition of the Standard, “means a manufactured item other than a fluid or particle: (i) which is formed to a specific shape or design during manufacturing; (ii) which has end use function(s) dependent in whole or in part upon its shape or design during end use; and (iii) which under normal conditions of use does not release more than very small quantities, e.g., minute or trace amounts of a hazardous chemical and does not pose a physical hazard or health risk to employees.”

We wish to inform you that the product in this document is exempt from the regulation on the safety data sheets.

With this document, we want to provide the user with voluntary information about the product's safety data, which looks and is similar to a safety data sheet. This voluntary information has been sent to us by our supplier.

Should you require additional information or clarification regarding this subject, please contact Industries 3R.

SECTION 1. IDENTIFICATION

IDENTITY:

Part Number: **EKA451**
Identity: Aluminized fiberglass
Description: Continuous filament product of aluminized fiberglass

SUPPLIER :

Industries 3R Inc.
55, route 116 Ouest
Danville (Québec) J0A 1A0
Tel: 819-839-2793
Fax: 819-839-2797

Recommended use of the product: data not available

SECTION 2. HAZARDS IDENTIFICATION

In their original supply condition and under normal circumstances of use, the products do not pose any generalised health risk to the customer. It should be noted however that the glass filaments used in the manufacture of these articles are small, measuring approximately 9-microns in diameter. Their use in some fabrication operations such as cutting and drilling may subject the fibres to harsh mechanical abrasion, during which individual fibres may break horizontally into smaller lengths, but they will not divide longitudinally into fibrils of a smaller diameter. This size of glass filament (9µm) is greatly in excess of the 3-micron limit below which a fibre is generally categorised as being respirable. The products do not therefore constitute an inhalable hazard.

Users should be aware that direct exposure to glass fibres can lead to a temporary irritation of the skin, eyes, mucous membranes or upper respiratory tract. Skin irritation is not an uncommon symptom to people with sensitive skin and whilst they may be affected on first-contact exposure, users should be acquainted with the fact that the effects are usually short-lived and should disappear when the source of irritation has been removed by a thorough cleansing of the skin surface. With long-term exposure, the skin surface usually hardens, leading to either a reduction or elimination of symptoms. Workers who make use of barrier creams and employ sensible hygiene precautions do not usually report ongoing problems. If workers are withdrawn from frequent exposure to glass fibres, the skin surface usually re-softens. Those people who have a history of skin complaints may be particularly susceptible to the effects listed above. They should be carefully managed to minimise or avoid contact, making use of personal protective equipment such as gloves (see section 8).

Within the class of articles covered by this safety data sheet, the risks identified above have been significantly reduced below that of loomstate glass fabrics. Aluminium foil or PET film laminated to the surface of the fabric acts to shield at least one surface from direct skin contact and minimise any hazard of filament release during handling. The EKCA ranges of products have additionally been treated with an organic polymer, which acts to stabilise the weave and partially encapsulate the glass, further minimising the potential for dust or fibre release. The product is also carefully selected the size of glass filament used in the construction of these fabrics to lessen the degree of potential irritation that could be evident following skin contact. Our products generally use glass which is below 11 micron in diameter, (above that size the potential for irritation increases dramatically). This point being made, care should still be taken to control and eliminate contact with loose fibres in so far as this is reasonably practicable.

SECTION 3. COMPOSITION / INFORMATION ON INGREDIENTS

The products covered by this data sheet are laminates formed by adhering a variety of reflective materials to the surface of glass fabrics. The glass fabrics are manufactured using continuous filament, borosilicate E Glass fibres, (CAS-65997-17-3) and individual filaments are approximately 9 microns in diameter. The fibres are sized with less than 2% by weight of polymeric dressings, which may include starch, silane or PVA type materials.

Products are aluminised by either:

- a) The application of aluminium foil, ranging from 15 to 30 microns in thickness or
- b) The application of PET film, metallised on one or both surfaces.

The foil or film is bonded to the surface of the base fabric by means of an aliphatic polyurethane adhesive which has been optimised for flame retardant performance. It incorporates a synergistic blend of Antimony Trioxide (CAS-1309-64-4) and Decabromodiphenyl ethane (CAS-84852-53-9). These compounded additives are fully bonded into the adhesive polymer and are not therefore present as free agents.

Products are manufactured using base fabrics that have been stabilised by the application of an organic, polymeric “Weavelock” treatment, prior to their aluminisation

These products do not contain any SVHC’s or substances which require authorisation under REACH legislation

SECTION 4. FIRST AID MEASURES

Inhalation

In the event of excessive inhalation of dust, (or fumes from a sustained fire situation), remove the individual to fresh air. Obtain medical advice.

Skin Irritation

In the event of skin irritation wash affected part with mild soap and water. If irritation persists obtain medical advice.

Eye Irritation

Irrigate eyes if affected by entry of dust. Obtain medical advice if irritation persists.

SECTION 5. FIRE FIGHTING MEASURES

Flammability

The materials are inherently flame resistant.

Special Firefighting Procedures

Wear self-contained breathing apparatus in a sustained fire.

Extinguishing Media

Use that appropriate to the surrounding fire.

SECTION 6. ACCIDENTAL RELEASE MEASURES

If these products are rendered friable (e.g. fire damaged), personal protective equipment should be used for clean-up and containment activities.

SECTION 7. HANDLING AND STORAGE

Normal handling of these products is unlikely to give rise to the generation of dust. Control measures will rarely be required but may be necessary in circumstances where physical or mechanical abrasion of the product gives rise to the generation of particulate debris. This condition may arise for example, when cutting parts to size or perforating holes through the fabric. When these conditions occur, the production of debris should be controlled and minimised in accordance with good working practice. Accumulated dust should be removed by dustless methods, preferably by vacuum collection. If these products are used in a manufacturing process that generates dust, exposure controls detailed in section (8) must be followed.

It is recommended that the fabrics are stored within their original wrappings, out of direct sunlight and in a dry location until ready for use. No special storage conditions are required on health grounds.

SECTION 8. EXPOSURE CONTROLS / PERSONAL PROTECTION

Workplace exposure to dust arising from the physical or mechanical abrasion of these fabrics should be kept to the minimum that is reasonably practicable and should not be allowed to exceed the exposure limits detailed below.

Substance	Workplace exposure limit				Reference (see section 16)
	Long-term exposure limit		Short-term exposure limit		
	ppm	mg/m ³	ppm	mg/m ³	
MMMF (machine-made mineral fiber) – glass fibres	--	5 (and 2 fibers per ml)	--	--	1, 2
Dust (inhalable)		10			1, 3
Dust (respirable) if inhalable dust exceeds or equals 10 mg/m ³		4			1, 3

When used in an operation that gives rise to the generation of dust, the process should be closely monitored and provision of local exhaust ventilation should be considered as a control measure. Should this not be practicable, protective masks approved for use against irritant dust should be worn. (Take care to follow manufacturer's instructions relating to the use of safety equipment). Accumulated dust should be removed using the safest practicable method, preferably by high efficiency particulate air (HEPA), filtered vacuum collection or wet cleaning.

To reduce the chance of skin irritation when handling glass fibre based products, protective overalls of a closely woven structure should be worn. Gloves, arm cuffs or barrier creams may be advantageous in some circumstances. Emphasis should, always be placed on personal hygiene, ensuring that hands and arms are washed with copious quantities of cool running water to remove any loose fibres before the application of soap for washing purposes.

Eye protection (spectacles with side shields or enclosed goggles) should always be worn to prevent the possibility of glass fibres and other particles entering the eye.

SECTION 9. PHYSICAL AND CHEMICAL PROPERTIES

Weights	See appropriate Product Data Sheets
Appearance	White fabric one side, silver other side
Odour	The products have no discernible odour
Solubility in Water	Insoluble
Melting point	> 700°C
Boiling point	Not applicable
Vapor pressure	Not applicable
Percent volatile (vol.)	Not applicable
Evaporation rate	Not applicable

SECTION 10. STABILITY AND REACTIVITY

The products are stable and un-reactive under normal conditions of use.

SECTION 11. TOXICOLOGICAL INFORMATION

Primary Routes of potential exposure	Inhalation, skin and eye contact, ingestion	
Effects of Over-exposure (Acute and Chronic)		
Inhalation (Dust)	Dust arising from harsh mechanical abrasion of the fabric could be irritating to the upper respiratory tract. Such effects are usually transitory leaving no permanent damage.	
Fume	Contact with molten metal or flame may give rise to localised emission of fume.	
Skin irritation	Glass fibres can be irritating causing itching and a localised reddening of the skin surface.	
Eye irritation	Entry of dust fragments or glass fibres into the eye will cause foreign body irritation.	
Ingestion	Glass fibres and PVA used to manufacture these products are low toxicity materials.	
	Ingestion is not generally classed as an applicable route to exposure for fabrics made from continuous filament glass fibres. Some data is available however for PVA (used as a finishing treatment for the products covered by this data sheet). See below.	
	PVA weavelock system	Oral LD50 >2000mg/kg (rat)
	Extrapolated to finished product composition (maximum loading)	Oral LD50 >25000mg/kg (based on PVA listed above)
Carcinogenicity	Continuous glass filament is not classified as a carcinogen - (Group 3 IARC) [Section 16 ref (4)]	

SECTION 12. ECOLOGICAL INFORMATION

These products are not associated with any known ecological problems.

SECTION 13. DISPOSAL CONSIDERATIONS

The disposal of waste should be carried out in accordance with national or regional directives - normally by burial in controlled industrial landfill sites.

SECTION 14. TRANSPORT INFORMATION

These products are not dangerous for transportation. They are suitably packed to prevent damage and ingress of water.

SECTION 15. REGULATORY INFORMATION

No specific regulatory information is applicable to these products.

SECTION 16. OTHER INFORMATION

The information provided in this Health & Safety Data Sheet is based on our current knowledge.

References :

1.	Health & Safety Executive Guidance Note EH 40/2005 Workplace Exposure Limits – second edition published 2011.
2.	EH40/2005: MMMF, Page 23.
3.	EH40/2005: Para 44, Page 33 (Dust of any kind when present at a concentration in air equal or greater than 10mg.m-3 8-hour TWA of respirable dust).
4.	IARC Monographs on the evaluation of Carcinogenic Risks to humans – Volume 81 Man Made Vitreous Fibres (Published 2002)

DISCLAIMER – The information provided in this form and the data security are based on data provided by our current suppliers. Although the information and recommendations in this document are believed to be accurate, Industries 3R makes no warranties in this regard and assumes no liability based on it. We recommend testing according to local conditions. Specifications are subject to change without notice.

Last update: June 13th, 2019



FICHE D'INFORMATIONS VOLONTAIRES SUR LES DONNÉES DE SÉCURITÉ

INDUSTRIES 3R

Informations préliminaires importantes:

Selon « Hazard Communication Standard of the Occupational Safety and Health Administration, Requirement [29CFR1910.1200(b)(6)(v)] » et le système SIMDUT Canadien, des FDS sont requises pour tous les produits chimiques dangereux, cependant, ces mêmes standards spécifient que la réglementation ne s'applique pas aux «**articles**».

Un «Article» selon la définition du Standard, «signifie un item fabriqué autre qu'un fluide ou une particule: (i) qui lors de sa fabrication est formé selon un dessin et une forme spécifique; (ii) dont l'utilisation finale dépend en entier ou en partie sur le dessin ou la forme spécifique pendant l'utilisation finale; et (iii) qui, sous des conditions d'utilisation normales, ne relâche que de très petites quantités, ex., des quantités minimales ou des traces d'un produit chimique dangereux et qui ne pose aucun danger physique ni de risque pour la santé des employés.»

Nous désirons vous aviser que le produit dont il est question dans le présent document est exempté de la réglementation sur les fiches de données de sécurité.

Avec ce document, nous désirons fournir à l'utilisateur des informations volontaires sur les données de sécurité du produit dont l'apparence et le format sont similaires à ceux d'une fiche de données de sécurité. Ces informations volontaires nous ont été transmises par notre fournisseur.

Si vous avez besoin d'informations additionnelles ou de clarification à ce sujet, s'il-vous-plaît contacter Industries 3R.

SECTION 1. IDENTIFICATION

IDENTITÉ:

Numéro de pièce: **EKA451**
Identité: Fibre de verre aluminisé
Description: Produit de filaments continus de fibre de verre aluminisé

FOURNISSEUR :

Industries 3R Inc.
55, route 116 Ouest
Danville (Québec) J0A 1A0
Tél: 819-839-2793
Fax: 819-839-2797

Utilisation recommandée du produit: données non disponibles

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dans leur état d'origine et dans des conditions normales d'utilisation, les produits ne présentent aucun risque sanitaire généralisé pour le client. Il convient toutefois de noter que les filaments de verre utilisés dans la fabrication de ces articles sont petits et mesurent environ 9 microns de diamètre. Leur utilisation dans certaines opérations de fabrication telles que le découpage et le forage peut soumettre les fibres à une abrasion mécanique sévère, au cours de laquelle des fibres individuelles peuvent se rompre horizontalement en longueurs plus petites, mais elles ne se diviseront pas longitudinalement en fibrilles de diamètre inférieur. Cette taille de filament de verre (9 µm) dépasse largement la limite de 3 microns en dessous de laquelle une fibre est généralement classée comme respirable. Les produits ne constituent donc pas un danger par inhalation.

Les utilisateurs doivent être conscients qu'une exposition directe aux fibres de verre peut provoquer une irritation temporaire de la peau, des yeux, des muqueuses ou des voies respiratoires supérieures. L'irritation de la peau n'est pas un symptôme rare chez les personnes ayant la peau sensible et, même si elles peuvent être touchées lors du premier contact, les utilisateurs doivent être informés du fait que les effets sont habituellement de courte durée et doivent disparaître dès que la source d'irritation a été supprimée. par un nettoyage en profondeur de la surface de la peau. En cas d'exposition prolongée, la surface de la peau se durcit généralement, ce qui entraîne une réduction ou une élimination des symptômes. Les travailleurs qui utilisent des crèmes protectrices et prennent des précautions d'hygiène appropriées ne signalent généralement pas de problèmes récurrents. Si les travailleurs ne sont plus fréquemment exposés aux fibres de verre, la surface de la peau se ramollit généralement. Les personnes qui ont des antécédents de problèmes de peau peuvent être particulièrement sensibles aux effets énumérés ci-dessus. Ils doivent être soigneusement gérés de manière à minimiser ou à éviter les contacts en utilisant des équipements de protection individuelle tels que des gants (voir section 8).

Au sein de la classe d'articles couverte par cette fiche de données de sécurité, les risques identifiés ci-dessus ont été considérablement réduits par rapport aux tissus en verre imbriqués. Une feuille d'aluminium ou un film PET laminé sur la surface du tissu protège au moins une surface du contact direct avec la peau et minimise les risques de libération de filament lors de la manipulation. Les gammes de produits EKCA ont en outre été traitées avec un polymère organique, qui stabilise le tissage et encapsule partiellement le verre, minimisant davantage le risque de libération de poussière ou de fibres. Le produit est également choisi avec soin en fonction de la taille du filament de verre utilisé dans la fabrication de ces tissus afin de réduire le degré d'irritation potentielle pouvant apparaître lors du contact avec la peau. Nos produits utilisent généralement du verre d'un diamètre inférieur à 11 microns (au-dessus de cette taille, le potentiel d'irritation augmente considérablement). Ceci étant dit, il convient néanmoins de prendre soin de contrôler et d'éliminer le contact avec les fibres lâches dans la mesure du possible.

SECTION 3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGREDIENTS

Les produits couverts par cette fiche technique sont des stratifiés formés en faisant adhérer une variété de matériaux réfléchissants à la surface des tissus de verre. Les tissus de verre sont fabriqués à partir de filaments continus, de fibres de verre borosilicatées E (CAS-65997-17-3) et les filaments individuels mesurent environ 9 microns de diamètre. Les fibres sont classées avec moins de 2% en poids de pansements polymères, qui peuvent comprendre des matériaux de type amidon, silane ou PVA.

Les produits sont aluminisés par:

- a) L'application de feuilles d'aluminium d'une épaisseur allant de 15 à 30 microns ou
- b) L'application de film PET métallisé sur une ou les deux surfaces.

La feuille ou le film est lié à la surface du tissu de base au moyen d'un adhésif polyuréthane aliphatique optimisé pour la performance ignifuge. Il contient un mélange synergique de trioxyde de diantimoine (CAS-1309-64-4) et de décabromodiphényléthane (CAS-84852-53-9). Ces additifs composés sont entièrement liés au polymère adhésif et ne sont donc pas présents en tant qu'agents libres.

Les produits sont fabriqués à partir de tissus de base stabilisés par l'application d'un traitement «Weavelock» polymère organique avant leur aluminisation

Ces produits ne contiennent aucune substance SVHC ou substance nécessitant une autorisation en vertu de la législation REACH

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Inhalation

En cas d'inhalation excessive de poussière (ou de vapeurs émanant d'une situation d'incendie prolongé), emmener l'individu à l'air frais. Obtenir un avis médical.

Irritation de la peau

En cas d'irritation de la peau, laver la partie affectée avec du savon doux et de l'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Irritation de l'œil

Irriguer les yeux en cas de pénétration de poussière. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Inflammabilité

Les matériaux sont intrinsèquement résistants aux flammes.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie

Porter un appareil respiratoire autonome en cas de feu prolongé.

Moyens d'extinction

Utilisez celui qui convient au feu environnant.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Si ces produits sont rendus friables (endommagés par le feu, par exemple), un équipement de protection individuelle doit être utilisé pour les activités de nettoyage et de confinement.

SECTION 7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Une manipulation normale de ces produits est peu susceptible de générer de la poussière. Des mesures de contrôle seront rarement nécessaires mais peuvent être nécessaires dans les cas où une abrasion physique ou mécanique du produit engendre la formation de débris particulaires. Cette situation peut se produire, par exemple, lors de la découpe de pièces sur mesure ou de la perforation de trous dans le tissu. Lorsque ces conditions se produisent, la production de débris doit être contrôlée et minimisée conformément aux bonnes pratiques de travail. La poussière accumulée doit être éliminée par des méthodes sans poussière, de préférence par collecte sous vide. Si ces produits sont utilisés dans un processus de fabrication générant de la poussière, les contrôles d'exposition détaillés dans la section (8) doivent être suivis.

Il est recommandé de conserver les tissus dans leur emballage d'origine, à l'abri de la lumière directe du soleil et dans un endroit sec jusqu'à leur utilisation. Aucune condition de stockage particulière n'est requise pour des raisons de santé.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

L'exposition des lieux de travail aux poussières résultant de l'abrasion physique ou mécanique de ces tissus doit être limitée au minimum raisonnablement réalisable et ne doit pas dépasser les limites d'exposition indiquées ci-après.

Substance	Limite d'exposition au travail				Référence (Voir section 16)
	Limite d'exposition court terme		Limite d'exposition long terme		
	ppm	mg/m ³	ppm	mg/m ³	
MMMF (fibres minérales fabriquées à la machine) – fibres de verre	--	5 (et 2 fibres par ml)	--	--	1, 2
Poussière (inhalable)		10			1, 3
Poussière (respirable) si la poussière inhalable est supérieure ou égale à 10 mg/m ³		4			1, 3

Lorsqu'il est utilisé dans une opération générant de la poussière, le processus doit être surveillé de près et la fourniture d'une ventilation aspirante locale doit être considérée comme une mesure de contrôle. Si cela n'est pas possible, il convient de porter des masques de protection homologués contre les poussières irritantes. (Veillez à suivre les instructions du fabricant relatives à l'utilisation des équipements de sécurité). La poussière accumulée doit être éliminée à l'aide de la méthode la plus sûre possible, de préférence à l'air particulaire à haute efficacité (HEPA), à la collecte du vide filtré ou au nettoyage humide.

Afin de réduire les risques d'irritation cutanée lors de la manipulation de produits à base de fibres de verre, une combinaison de protection à structure étroitement tissée doit être portée. Les gants, les manchettes ou les crèmes protectrices peuvent être avantageux dans certaines circonstances. L'accent doit toujours être mis sur l'hygiène personnelle, en s'assurant que les mains et les bras sont lavés abondamment à l'eau courante fraîche pour éliminer les fibres lâches avant l'application de savon pour le lavage.

Une protection oculaire (lunettes à coques latérales ou lunettes étanches) doit toujours être portée pour éviter la possibilité que des fibres de verre et d'autres particules pénètrent dans les yeux.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Poids	Voir la fiche technique appropriées
Apparence	Tissu blanc d'un côté, argent de l'autre côté
Odeur	Le produit n'a pas d'odeur discernable
Solubilité dans l'eau	Insoluble
Point de fusion	> 700°C
Point d'ébullition	Non applicable
La pression de la vapeur	Non applicable
Pourcentage volatile (vol.)	Non applicable
Taux d'évaporation	Non applicable

SECTION 10. STABILITÉ AND REACTIVITÉ

Les produits sont stables et non réactifs dans des conditions normales d'utilisation

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Principales voies d'exposition potentielles	Inhalation, contact de la peau et des yeux, ingestion	
Effets de la surexposition (aigüe et chronique)		
Inhalation (poussière)	La poussière provenant d'une abrasion mécanique sévère du tissu peut irriter les voies respiratoires supérieures. Ces effets sont généralement transitoires et ne causent aucun dommage permanent.	
Fumé	Le contact avec du métal en fusion ou une flamme peut provoquer une émission de fumée localisée.	
Irritation de la peau	Les fibres de verre peuvent être irritantes et causer des démangeaisons et une rougeur localisée de la surface de la peau.	
Irritation des yeux	La pénétration de fragments de poussière ou de fibres de verre dans les yeux provoquera une irritation par un corps étranger.	
ingestion	Les fibres de verre et le PVA utilisés dans la fabrication de ces produits sont des matériaux peu toxiques.	
	L'ingestion n'est généralement pas classée comme voie d'exposition applicable pour les tissus fabriqués à partir de fibres de verre à filament continu. Certaines données sont toutefois disponibles pour le PVA (utilisé comme traitement de finition pour les produits couverts par cette fiche technique). Voir ci-dessous.	
	Système de PVA Weavelock	Orale DL50 > 2000 mg/kg (rat)
	Extrapolé à la composition du produit fini (charge maximale)	Orale DL50 > 25000 mg/kg (basé sur le PVA énuméré ci-dessus)
Cancérogénicité	Les filaments de verre continus ne sont pas classés comme cancérogènes - (Groupe 3 IARC) [Section 16 réf. (4)]	

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Les produits ne sont pas associés à aucuns problèmes écologiques

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

L'élimination des déchets doit être effectuée conformément aux directives nationales ou régionales - normalement par enfouissement dans des décharges contrôlées industrielles.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Ces produits ne sont pas dangereux pour le transport. Ils sont convenablement emballés pour éviter les dommages et la pénétration d'eau.

SECTION 15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Aucune information réglementaire spécifique n'est applicable à ces produits.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Les informations fournies dans cette fiche de données de santé et de sécurité sont basées sur nos connaissances actuelles.

1.	Health & Safety Executive Guidance Note EH 40/2005 Workplace Exposure Limits – second edition published 2011
2.	EH40/2005: MMMF, Page 23.
3.	EH40/2005: Para 44, Page 33 (Dust of any kind when present at a concentration in air equal or greater than 10mg.m ⁻³ 8-hour TWA of respirable dust).
4.	IARC Monographs on the evaluation of Carcinogenic Risks to humans – Volume 81 Man Made Vitreous Fibres (Published 2002)

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ – Les informations fournies dans cette fiche et la sécurité des données sont basées sur les données fournis par nos fournisseurs actuels. Bien que les informations et les recommandations du présent document sont considérées comme exactes, Industries 3R ne prend aucune garantie à cet égard et décline toute responsabilité en se fondant sur celle-ci. Nous vous recommandons de tester en fonction des conditions locales. Les spécifications sont sujettes à modification sans préavis.

Date de mise à jour : 13 juin 2019